

# L'écho

des Liébautains

BULLETIN  
MUNICIPAL  
ESTISSAC

N° 33

AUTOMNE/HIVER 2024



Bonne  
année  
2025

Le complexe gymnase-salle  
polyvalente, décembre 2024

## SOMMAIRE

- p. 3 Les séances en bref
- p. 5 Vie municipale
- p. 7 Portrait
- p. 8 Plein feu sur...
- p. 13 Retour en images
- p. 16 Dossier spécial
- p. 22 Vie scolaire
- p. 25 Jeunesse
- p. 26 Vie associative
- p. 30 Cadre de vie
- p. 33 Vie professionnelle
- p. 34 Dernières minutes
- p. 35 Agenda - État civil

### Mairie d'Estissac

Place François Mitterrand  
10190 ESTISSAC  
Tél. : 03.25.40.41.43  
Mail : mairie@estissac.fr  
Site Internet : www.estissac.fr  
Page Facebook officielle :  
@Mairie d'Estissac - Aube

**Directrice de la publication :**  
Annie DUCHÈNE, maire d'Estissac

**Comité de rédaction :**  
Claudie LEGRAND, Fabien VINCENT,  
Marie-Claude GRITTI, Vincent JEANNEL,  
Céline BEAUVOIS, Stéphanie BIRÉ,  
Christine BONNEL, Laetitia CAMPOROTA.  
A également collaboré à l'élaboration  
de ce numéro : Iudi GODIN, Virginie  
GRITTI et Florent GAUROIS, sauf mention  
spéciale.

**Nombre d'exemplaires :** 1 100  
**Création et impression :** Imprimerie La  
Renaissance labellisée Imprim'Vert.  
Printemps/Été 2024  
**Photos :** ©Michel GALLET, ©Lionel  
WEYH, ©Claudie LEGRAND, sauf men-  
tion spéciale.  
Photo de couverture : ©Claudie Legrand.

**POINTS DE DIFFUSION du bulletin  
municipal :** dans chaque boîte à lettres,  
en mairie et sur le site Internet :  
[www.estissac.fr](http://www.estissac.fr).

## MOT DU MAIRE



Chères Liébautaines.  
Chers Liébautains.



©Didier Desmoulière

Suite au recensement de janvier 2024, l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) nous a rendu l'analyse de notre commune, comportant différents indicateurs : nombre d'habitants, profils professionnels et familiaux. Ces données anonymes sont toujours intéressantes, elles permettent d'apprécier les différents mouvements de notre population et les aspects sociologiques de ses habitants. Ce nouveau recensement fixe à 1797 le nombre d'habitants.

Malgré une légère baisse de la population, les maisons en vente sont reprises assez vite par de nouveaux propriétaires, ce qui démontre la vitalité de notre commune.

En 2024, le prix de l'eau a été fixé par le COPE d'Estissac (COnseil de la Politique de l'Eau) à 2 €/m<sup>3</sup> (en incluant la redevance pour prélèvement\* désormais individualisée sur votre facture). A ce tarif s'ajoutent l'abonnement fixe (montant inchangé), la redevance pollution domestique\* et la TVA. En 2025, la loi réforme les différentes redevances relatives à l'eau potable. La redevance pollution est remplacée par la redevance sur la consommation d'eau potable\*, à taux unique (0,46 €/m<sup>3</sup> en 2025 et 0,34 €/m<sup>3</sup> ensuite).

Nous savons que l'eau est un bien précieux, nous devons assurer à la fois sa qualité, sa quantité et la pérennité de la ressource à long terme. Pour cela, le SDDEA (Syndicat Mixte de l'Eau de l'Assainissement Collectif de l'Assainissement Non-Collectif des Milieux Aquatiques et de la Démoustication) porte le projet « Stratégie 2100 » pour notre département afin d'approvisionner tous les habitants en eau en répondant à tous ces enjeux. Le changement climatique se fait ressentir et nous devons déjà réfléchir à la gestion de nos réserves naturelles en eau et nous donner les moyens de mettre en œuvre une nouvelle organisation de la production et de la distribution d'eau en vue d'assurer aux générations futures un accès à une eau de qualité.

Une réunion publique vous sera proposée afin de porter à votre connaissance cette nouvelle stratégie quand elle sera arrêtée pour notre territoire.

Les travaux d'édification d'une salle des fêtes et d'un gymnase avancent correctement, dès février les travaux en intérieur commenceront, nous nous fixons toujours une fin de travaux pour novembre 2025. Vous trouverez dans ce bulletin l'évolution, en photos, de la construction.

Une île française, certes éloignée de la métropole, est en grande souffrance. A Mayotte, après le terrible cyclone Chido, tout est à reconstruire, ayons une pensée solidaire pour nos compatriotes Mahorais.

A vous chers Liébautaines et Liébautains, avec les membres du conseil municipal, je vous adresse mes vœux les plus chaleureux de bonne année 2025, que cette nouvelle année voie vos projets se réaliser, que votre travail vous apporte satisfaction, que votre quotidien soit agréable et heureux en famille et en amitié.

(\*redevances reversées à l'Agence de l'Eau Seine-Normandie).

**Annie DUCHÈNE**  
**Maire**

## ➡ Séance du 17 juin 2024

### Le Conseil Municipal :

- **décide** de fixer la taxe d'aménagement à 5 % sur le territoire communal ; les parcelles cadastrées section D numéros 268, 624 et 625, sont soumises à un taux de 15 % (financement de réseaux publics).
- **fixe**, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024, les tarifs de la garderie et de la cantine municipale comme suit :

Prix par enfant et par jour	Tarif normal	Tarif réduit
• Garderie du matin (forfait)	1,20 €	1,05 €
• Garderie du soir (forfait)	1,20 €	1,05 €
• Garderie du midi (forfait)	2,95 €	2,55 €
• Cantine (enfant d'Estissac ou de Neuville-sur-Vanne)	3,25 €	2,80 €
• Cantine (enfant extérieur)	4,20 €	3,60 €

Le tarif réduit s'applique à chaque famille dont le quotient familial est inférieur ou égal à 500 € au 1<sup>er</sup> septembre de l'année scolaire.

- **accepte** la réalisation par le Syndicat Départemental d'Energie de l'Aube (SDEA) des travaux de raccordement électrique pour le gymnase et la salle des fêtes, d'une puissance de 168 kVA ; la participation de la Commune est estimée à 7 108 €.
- **autorise** Madame le Maire à signer la Convention de soutien pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus avec l'éco-organisme CITEO, pour la période du 17 juin 2024 au 31 décembre 2025.

- **décide** d'accepter, à compter du 17 juin 2024, les CESU préfinancés en qualité de titres de paiement pour les structures communales de petite enfance : garderie et centre de loisirs (ACM).
- **approuve** la signature d'une convention avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Champagne Ardenne en vue de conseiller la Commune et permettre la mise en œuvre de projets visant à la connaissance, la protection, la gestion et la valorisation du parc « dit de la Rochefoucauld » ; la convention est établie pour une durée de 10 ans sans tacite reconduction.
- **décide** de nommer officiellement « Parc de la Rochefoucauld » les parcelles cadastrées section AC numéros 118, 119, 120, 121, 170 et 217.
- **décide** de relancer une procédure de mise en concurrence du lot 13 « plomberie sanitaire » pour la construction du gymnase et de la salle des fêtes, l'entreprise MR CLIMATIQUE ayant résilié le marché.
- **prend connaissance** d'informations concernant le service d'adduction d'eau potable :
  - le tarif de l'eau potable passera à 2 € le mètre cube en 2025 ;
  - un diagnostic complet du réseau d'eau sera à effectuer prochainement sur la Commune (état des canalisations, branchements en plomb subsistants, etc.).

## ➡ Séance du 16 septembre 2024

### Le Conseil Municipal :

- **décide** de souscrire un contrat de prestations de services auprès de la SARL Le Jardin d'Eden de Virginie à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2024, en vue d'assurer la capture, le ramassage, le transport des animaux errants et/ou dangereux sur la voie publique 24h/24h y compris les weekends et les jours fériés ; le coût annuel de la prestation est fixé à 1,30 € par habitant.
- **décide**, dans le cadre de la réorganisation des services administratifs, de créer un poste d'adjoint administratif à 30/35<sup>e</sup> et de supprimer parallèlement un poste d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe à 35/35<sup>e</sup>.

- **décide** d'ouvrir des comptes à terme rémunérés auprès de l'État afin de placer temporairement les crédits de l'emprunt souscrit pour la construction du gymnase et de la salle des fêtes, inutilisés momentanément en raison du retard pris par le projet.
- **accepte** la proposition de l'ONF de façonner 215 m<sup>3</sup> de bois d'œuvre dans les parcelles 3-13-14-15 de la forêt communale, pour un montant de 9 710 € ; la revente du bois d'œuvre est estimée à 44 801 €, dont 1 % sera reversé à l'ONF pour frais de gestion.

## ➡ Séance du 12 novembre 2024

### Le Conseil Municipal :

- **fixe**, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, le prix des concessions funéraires comme suit :

Cimetière	Concession trentenaire	240 €
	Concession cinquantenaire	364 €
Cavurne	Concession trentenaire	453 €
	Concession cinquantenaire	750 €
Dispersion au Jardin du Souvenir (Fourniture et pose de la plaque d'identification du défunt)		167 €

- **fixe**, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, les tarifs d'utilisation de caveau provisoire comme suit :

1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup> mois	gratuit
3 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> mois	0,85 € par jour
5 <sup>ème</sup> et 6 <sup>ème</sup> mois	4,20 € par jour
Au-delà du 6 <sup>ème</sup> mois	non autorisé

- **fixe**, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, les droits de place pour les commerçants désirant s'installer sur la Commune d'Estissac de la façon suivante :

Type d'occupation	Caractéristiques		Montant unitaire
<b>Marché (sans délivrance d'électricité)</b>	forfait semestriel (*)		21,00 €
<b>Marché (avec délivrance d'électricité)</b>			36,00 €
<b>Autre emplacement (par véhicule)</b>	par jour indivisible de présence	inférieur ou égal à 3,5 tonnes	7,50 €
		supérieur à 3,5 tonnes	91,00 €
<b>Location d'une salle</b>	par jour indivisible pour un weekend		50,00 €
			80,00 €

(\*) quel que soit le nombre de jours de présence pendant le semestre calendaire (01/01 au 30/06 ou 01/07 au 31/12).

- **fixe** les tarifs de location du minibus Ford Transit (pour les utilisateurs agréés) à :

- 0,45 € du kilomètre pour les utilisateurs de moins de 100 kilomètres par mois ;
- 0,35 € du kilomètre pour les utilisateurs de 100 km et plus par mois.

- **décide** d'octroyer à la coopérative de l'école élémentaire une subvention de 2 017,00 € pour l'organisation d'une classe sport et nature au centre Yvonne Martinot à Mesnil-Saint-Père, du 19 mai au vendredi 23 mai 2025.

- **approuve** le principe d'une participation employeur d'un montant mensuel de 10 € par agent, destinée à la couverture des risques en matière de prévoyance.

- **approuve** la prise de compétence par Troyes Champagne Métropole (TCM) en matière de plan local d'urbanisme Intercommunal (PLUI), approuve la Charte de Gouvernance proposée par TCM et prend acte que le Président de TCM pourra déléguer le droit de préemption aux communes qui le souhaitent.

- **autorise** le Maire à signer la convention de partenariat de lecture publique entre la Commune d'Estissac et le Département de l'Aube.

- **approuve** l'état d'assiette des coupes de l'année 2025 proposé par l'ONF pour la forêt communale ; le bois d'œuvre des parcelles 11.2, 13 et 15 sera vendu en bois sur pied et les houppiers, taillis et petite futaie seront délivrés en affouage ; la gestion de la parcelle n° 2 ainsi que l'amélioration de la parcelle 17 sont reportés.

- **fixe** la participation financière des communes extérieures aux frais de scolarité, pour l'année 2023-2024, à 1 289,99 € pour un élève de l'école maternelle et 554,94 € pour un élève de l'école élémentaire, compte tenu des coûts recensés dans le budget communal.

- **décide** de modifier le budget 2024 afin d'inscrire des crédits complémentaires nécessaires à la réalisation d'opérations d'ordre en section d'investissement.

Les délibérations du Conseil Municipal d'Estissac sont affichées et consultables dans le hall de la mairie aux heures d'ouverture.

# Vie Municipale

## SERVICE COMMUNICATION

D'intérêt général, la communication publique permet à la collectivité de rester en contact avec ses habitants et les personnes ayant une activité professionnelle sur notre territoire sans y être résidents (salariés, commerçants...).

Le bulletin municipal « *L'écho des Liébautains* » est votre premier support sur la vie locale. Il vous transmet une information biannuelle la plus complète possible.

La distribution dans chaque boîte à lettres est assurée par les conseillers municipaux. Il est disponible également dans le hall de la mairie aux heures d'ouverture.



## UN NOUVEAU SUPPORT DE COMMUNICATION

Depuis le début de l'année 2024, le site Internet de la municipalité **estissac.fr** vous accompagne dans vos démarches quotidiennes. Les demandes de cartes d'identité et de passeports se font en ligne.

Vous recherchez un professionnel, un hébergement, des renseignements sur la vie municipale, la vie locale, les démarches administratives ? Ayez le réflexe «estissac.fr» en consultant les informations à votre disposition !

# Bibliothèque

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE D'ESTISSAC

- Vous aimez les livres.
- Vous aimez le contact.
- Vous avez un peu de temps à donner.
- Vous habitez Estissac et ses environs.
- Vous voulez vous rendre utile pour les autres.
- Vous souhaitez constituer un maillon pour vaincre l'isolement, pour favoriser la culture.
- Vous souhaitez vous enrichir avec les formations proposées par la Médiathèque Départementale de l'Aube (MDA).
- Vous avez envie de proposer des animations.

Si vous cochez une ou plusieurs cases, venez nous rejoindre à la bibliothèque municipale d'Estissac, vous y trouverez votre place.

La bibliothèque est un service public ouvert à tous et gratuit. Les enfants de l'école s'y rendent une à deux fois par mois. Grâce à la convention avec la Médiathèque de l'Aube (MDA), vous avez accès à un choix impressionnant de livres, CD et DVD que vous pouvez réserver.



Horaires d'ouverture au public :  
mercredi et vendredi de 16h à 18h  
11 rue Eugénie Geoffroy  
Contact : 03.25.40.41.43 (Mairie)

### L'offre numérique des bibliothèques, c'est 24h/24 et c'est gratuit !

Un service offert par le Département de l'Aube via sa médiathèque départementale. Pour y accéder, il suffit d'être inscrit dans une bibliothèque auboise et de se rendre à la rubrique 24h/24 du site : **mediatheque.aube.fr** (Presse en ligne, tutoriels et cours, vidéos à la demande, livres numériques et aussi Happy visio).



## ÉLAGAGE DES PLANTATIONS EN BORDURE DE VOIE OU DE CHEMIN



L'article D161-24 du code rural et de la pêche maritime mentionne : « Les branches et racines des arbres qui avancent sur l'emprise des chemins ruraux doivent être coupées, à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin ». Notre territoire connaît de manière de plus en plus fréquente des vents qui peuvent s'avérer violents. Chacun doit se sentir concerné par cet article du code rural afin que nos voies et chemins garantissent une sécurité maximale pour leurs utilisateurs.

**MAIS ATTENTION AUX DATES !** Des restrictions peuvent s'appliquer à partir du 15 mars (espèces protégées : nidification des oiseaux, insectes, reptiles, chauve-souris, ...).

En cas de doute, les particuliers doivent se renseigner auprès de leur mairie ou de leur préfecture, pour savoir si un arrêté municipal ou préfectoral prohibe la taille des haies ou des arbres après le 15 mars.

Soyez vigilants sur la présence éventuelle de nids de frelons asiatiques dans ces haies.



## NUISANCES SONORES

Il est rappelé que le bruit de voisinage est réglementé par un arrêté préfectoral. Ainsi, l'usage de matériel de jardinage (tondeuse, débroussailleuse, souffleur, ...), de bricolage (meuleuse, perforateur, scie circulaire, ...) ou de tout autre appareil pouvant gêner le voisinage en raison du bruit qu'il génère n'est autorisé que : les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30 et les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h. Aucune utilisation n'est tolérée les dimanches et jours fériés.

**Retrouvez ces informations sur le site [estissac.fr](http://estissac.fr), dans la rubrique « Vie municipale - Vie pratique - Autres réglementations ».**

## STRATÉGIE 2100

Notre commune est pleinement inscrite dans cette stratégie, notamment via l'élaboration du schéma d'alimentation en eau potable du Pays d'Othe piloté par le SDDEA. Les premières phases d'études démontrent déjà clairement qu'il est désormais impossible de raisonner en se concentrant sur le territoire d'une seule commune et que les solutions futures se déploieront à l'échelle intercommunale, avec une phase d'interconnexion des ressources et/ou des réseaux. Malgré la mutualisation d'une grande partie de ces futurs investissements structurants, et compte tenu de la nécessité de maintenir l'efficacité de notre réseau local de distribution, le coût final du service à venir induit inévitablement une hausse progressive du tarif de l'eau.



## UNC SECTION ESTISSAC

Dans notre dernier bulletin municipal n° 32 (page 20), nous lançons un appel de soutien pour la section d'Estissac de l'Union Nationale des Combattants (UNC). Nous avons évoqué le but de cette association et son historique dans les grandes lignes.

Aujourd'hui, nous apportons un complément à cet article.

C'est le révérend père BROTTIER qui fût l'inspirateur de l'Union Nationale des Combattants (UNC), association créée le 11 décembre 1918 (Journal Officiel). Reconnue d'utilité publique par décret du 20 mai 1920, l'UNC a pour vocation d'accueillir les anciens combattants mais aussi les veuves et orphelins de guerre, en prodiguant secours et conseils au niveau national.

Plusieurs associations et sections d'anciens combattants ont vu le jour depuis et se sont multipliées. Elles sont à l'origine des grandes avancées obtenues en matière de législation combattante (création du Titre de reconnaissance de la nation (TRN), accès à la retraite mutualiste, octroi de la carte du combattant, etc.).

Au cours des ans, les anciens combattants d'Estissac ont intégré diverses associations. Devenant la voix de leur protestation, celles-ci ont demandé justice face aux problèmes engendrés par les difficultés morales et matérielles découlant des guerres.

Au fil du temps, les associations ont changé de noms mais la section d'Estissac n'a jamais cessé de défendre les droits des Anciens Combattants et de transmettre aux jeunes générations la mémoire de ceux qui se sont battus pour la France. C'est grâce à ses dirigeants successifs mais aussi grâce aux actions de ses bénévoles.

EN SAVOIR + : Union Nationale des Combattants de l'Aube / Président : Gilles de COCKBORNE / 2A Boulevard du 1<sup>er</sup> R.A.M / 10000 Troyes / Tél. : 06.86.67.87.27.

## UN PEU D'HISTOIRE...

Extrait du bulletin de liaison n° 1 de janvier 1966 de La Ligue des Combattants du Département de l'Aube - Amicale Départementale des Anciens d'Algérie, Tunisie et Maroc «Ceux d'Algérie»

[...] En janvier 1966, «Ceux d'Algérie, Tunisie et Maroc» ont besoin de se regrouper [...].

### UN BEL EXEMPLE !

Le 27 Novembre 1965, une Section d'ESTISSAC qui dépendait précédemment d'une Association d'Anciens Combattants d'Algérie dont le siège est à PARIS, s'est rattachée spontanément à nous. C'est bien là une preuve que l'efficacité de notre action vient encourager nos camarades à se joindre à nous, pour que nous les aidions, et pour qu'ils nous aident à mener à bien notre tâche et notre action. Tous unis, remercions vivement les camarades d'ESTISSAC de leur adhésion et signalons la composition du bureau de cette section :

Président local : Monsieur Jean CAROUJAT, THUISY

Vice-président : Monsieur André DAVOINE, ESTISSAC

Secrétaire : Monsieur Alain RICHARD, ESTISSAC

Secrétaire adjoint : Monsieur Norbert MARGERIE, ESTISSAC

Trésorier : Monsieur Jean ROY, ESTISSAC

Trésorier adjoint : Monsieur Hubert GRÉGOIRE, ESTISSAC

Hubert Grégoire (à gauche) reçoit la médaille des Anciens Combattants à l'Hôtel de ville de Troyes, en 1996.



## LE CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS D'ESTISSAC (CIS)

Le 8 septembre, une manœuvre intercommunale a été organisée à la Maison d'Accueil et de Résidence pour l'Autonomie (MARPA) et au local de l'association du Patronage Laïque, rue Pierre Brossolette. Cette opération regroupait les Centres de Première Intervention (CPI) des communes de Bercenay-en-Othe, Bucey-en-Othe, Chenegy, Dierrey-Saint-Julien, Fontvannes, Mesnil-Saint-Loup et Neuville-sur-Vanne, et le Centre d'Incendie et de Secours (CIS) d'Estissac. Cet exercice a permis un rapprochement et un partage entre les CPI et le CIS.

### RECHERCHE PHOTOS

Dans l'objectif de créer un mur du souvenir dans le CIS d'Estissac, pour garder intact la mémoire de ceux qui nous ont précédé, nous recherchons des photos (avec noms et dates si possible). Ces photographies pourraient compléter le matériel ancien que l'on voudrait mettre en valeur. Envoyez-les : [pascal.grandremy@sdis10.fr](mailto:pascal.grandremy@sdis10.fr) ou Tél. : 06.03.36.21.37.

Le lieutenant Pascal GRANDREMY et les sapeurs-pompiers du CIS remercient tous les intervenants ayant participé à cette manœuvre.



Photo souvenir du groupe en manœuvre intercommunale. ©Alexandrine Dielemans

## Plein feu sur...

### 70 ANS DES ETS TARTERET

Née en 1954, la scierie TARTERET Philippe SAS, le spécialiste du chêne et autres bois durs en France, célèbre cette année ses 70 ans d'expérience. Implantée sur 17 hectares à l'est de notre commune, la scierie TARTERET est LE professionnel du sciage et de la première transformation du chêne. Elle propose à la vente du bois de qualité issu de son exploitation forestière (grumes, plots, avivés, carrelets, planches dépareillées, frises, débits sur liste, charpentes chêne et autres produits en bois durs). Cet article a bénéficié du concours de MM. Bertrand TARTERET et Florent GAUROIS.



© P. Tarteret SAS



# Plein feu sur...

© P. Tarteret SAS



Nous avons consacré un article sur le mécénat de cet établissement pour la reconstruction de Notre-Dame de Paris ravagée par les flammes en 2019, en mettant à l'honneur cette scierie pour sa générosité et son professionnalisme. (Bulletin municipal n° 28 - janvier 2022, p. 22).

Les salariés posant fièrement devant les pièces de bois destinées à la charpente de Notre-Dame

© P. Tarteret SAS



Rue des Ponts-Tremblants dans les années 50



Rue des Ponts-Tremblants aujourd'hui

## L'HISTOIRE COMMENCE EN 1954

Philippe TARTERET arrive à Estissac en 1954 où il se lance dans un pari osé, à l'âge de 22 ans, en achetant la scierie LAURENÇOT à Mme Olga SIMONET, veuve d'Auguste LAURENÇOT.

Cette scierie y est implantée depuis la première décennie du XX<sup>ème</sup> siècle sur des terrains au « Gué aux Carpes » et au « Pré Carabin », le tout pour un peu plus de 73 ares. La vente fut signée chez le notaire à Estissac le 28 juillet 1954 (Transcription de la vente par M<sup>e</sup> Georges Jean PAQUEROT, notaire à Estissac - vol. 4428, n° 27-Arch. Dépt. Aube 1401 W 543).

Au mois de juin 1955, Philippe TARTERET épouse Marie-Thérèse, qui viendra le rejoindre dans la petite habitation, aujourd'hui transformée en bureau. La vie de jeunes mariés est écourtée par la mobilisation de Philippe TARTERET en Algérie dès septembre 1955.

Durant son absence, Marie-Thérèse doit faire face et gérer l'entreprise. En 1955, être une femme de 21 ans, propulsée à la tête d'une scierie est une épreuve marquante, mais relevée avec brio.

A nouveau réunis après cet épisode et jusqu'à leur départ, Philippe et Marie-Thérèse TARTERET, avec leurs cinq enfants, n'ont eu de cesse de développer et faire vivre leur entreprise pour en faire ce qu'elle est, 70 ans après.

L'entreprise Philippe TARTERET SAS continue. Depuis 2023, son histoire s'écrit sous la direction de Bertrand, le plus jeune des enfants de Philippe et Marie-Thérèse.

## LES GRANDES LIGNES

Après les premiers travaux de **1954 à 1965** (développement du matériel de sciage et aménagement du bâtiment de la scie de tête et des rubans de reprise), une succession de créations d'activités et de modernisation a vu le jour dans cette entreprise locale.

© P. Tarteret SAS



Dans les années 50



La scie de tête dans les années 50

## Plein feu sur...

- 1967** : Création de l'activité de séchage du bois (séchoir et séchoir sous-vide).
- 1985** : Modernisation de la scie de tête (installation d'une scie à ruban bi-coupe. Un poste de tronçonnage moderne couplé avec une écorceuse est mis en place).
- 1993** : Création d'un atelier de débit sur liste et installation d'une déligneuse multi-lames.
- 1998** : Installation d'une ligne de rognage optimisatrice pour la fabrication des frises et avivés. La plus longue d'Europe lors de son installation : 100 m de longueur.
- 1999** : Validation de la politique qualité, obtention de la certification ISO 9001 (La scierie TARTERET est la première scierie française de chêne et autres feuillus à obtenir la certification 9002 puis ISO 9001).
- 1999** : Création de l'activité de pré-séchage du bois (cellules de pré-séchage d'une capacité de +/- 900 m<sup>3</sup> pour optimiser le séchage à l'air).
- 2000** : Modernisation de l'atelier de délignage.
- 2001** : Optimisation de la scie de tête et installation du slabber (machine associée à une scie à grumes pour raboter le côté du billon).
- 2001** : Développement de l'activité de sciage des pièces de charpente (installation d'une scie horizontale permettant le sciage des grandes charpentes (jusqu'à 15 m) et de plots de diamètres exceptionnels (> 1 m), et de très grandes longueurs).
- 2003** : Validation de la politique environnementale, obtention de la Certification PEFC pour les produits : grumes et sciages de chêne (engagement en faveur d'une gestion durable des forêts).
- 2008** : Modernisation du hall de réception et mesurage des bois avec une ventouse radiocommandée pour faciliter les réceptions et le mesurage des plots pour les clients et les équipes.
- 2010** : Disparition de Monsieur Philippe TARTERET  
Décès, le 17 avril, de Philippe TARTERET. Son épouse, Marie-Thérèse, prend la direction complète de la scierie.
- 2011** : Amélioration des installations de stockage de bois secs (2010-2011) (climatisation de trois hangars de stockage de bois séché).
- 2013** : Agrément ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement).
- 2015** : Modernisation de l'aire de mesurage des bois (classement des sciages par une ventouse automatisée pour faciliter la manipulation des produits).
- 2017** : Un nouveau slabber et optimisation de la scie de tête.
- 2018** : Disparition de Madame Marie-Thérèse TARTERET.  
Décès, le 27 septembre, de Marie-Thérèse TARTERET. La scierie reste propriété de la famille TARTERET. Elle sera administrée pour le compte des enfants par Bertrand TARTERET.
- 2022** : Utilisation des énergies renouvelables avec installation de panneaux photovoltaïques.
- 2023** : Bertrand TARTERET devient propriétaire le 27 février. Il devient le dirigeant de TARTERET Philippe SAS. Le matériel ultra-moderne a fait place aux machines antiques.

## UNE ENTREPRISE À TAILLE HUMAINE

Maison familiale créée en 1954 par Marie-Thérèse et Philippe TARTERET, la scierie TARTERET PHILIPPE SAS est désormais dirigée par Bertrand TARTERET qui souhaite poursuivre cette aventure humaine avec ses équipes autour du matériau bois. Avec ses 49 salariés fidèles et engagés, l'entreprise poursuit son développement empreint des valeurs de bienveillance et de respect de travail de qualité et de professionnalisme, reconnue dans la filière de la transformation du bois.

*La scierie vue du ciel aujourd'hui*



© P. Tarteret SAS

## NOUVEAU CETTE ANNÉE !

### L'IA entre aux Établissements TARTERET Philippe SAS.

Avec le soutien financier de l'Union Européenne et de la Région Grand Est, un projet d'envergure s'intitulant « ChenAle », (*Conception Hardware/software pour une Entreprise Numérisée intégrant l'Artificial Intelligence pour l'Environnement*) a été lancé et est opérationnel depuis janvier 2025. Il permet d'augmenter de 15 %, grâce à l'intelligence artificielle, la valorisation issue du débit de la ressource forestière de l'entreprise.

### Comment ça marche ?

En partenariat avec le CEA de Metz (Commissariat à l'Énergie Atomique), un algorithme sur mesure a été développé. Il est capable de détecter et reconnaître les singularités présentes sur les planches en cours de sciage et en mouvement, afin de proposer LE meilleur schéma de découpe à réaliser en fonction des produits proposés à la vente et de leurs cahiers des charges. Ensuite, la société TECADIS a confectionné des prototypes\* pour matérialiser, sur chacune de ces planches, les schémas de découpes afin que les opérateurs réalisent les débits, selon la proposition de l'Intelligence Artificielle.

*\*axes robotisés équipés de systèmes de vision capable de reconnaître les planches en présence et d'y imprimer les découpes à réaliser ainsi que la qualité des débits à fabriquer.*

### Meubles BEAULAC : créateur de plateaux et de tables uniques en bois massif

En 2024, la scierie TARTERET Philippe SAS s'est dotée d'un nouvel atelier. Des meubles, façonnés à la main par des ouvriers qualifiés, sont créés avec le plus grand soin pour garantir des créations uniques et durables. Les bois utilisés, souvent rejetés pour leurs imperfections, sont ainsi valorisés et deviennent de véritables œuvres d'art, tout en limitant le gaspillage et en préservant les ressources naturelles. Découvrez les créations artisanales et choisissez votre plateau, table ou tablette, en bois avec ou sans résine via le site Internet [www.beulacreation.fr](http://www.beulacreation.fr).



*Plateaux de table, avec incrustation de résine, fabriqués dans le nouvel atelier et proposés à la vente en ligne.*

L'entreprise Philippe TARTERET fait partie de notre patrimoine, tant nous reconnaissons à l'entrée d'Estissac ses grumes installées toute l'année, depuis plus de 70 ans, et pour beaucoup lieu de travail de toute une vie. Nous souhaitons à la scierie TARTERET Philippe SAS de répondre aux demandes de ses clients professionnels et particuliers, en France et dans le monde entier durant encore de longues années.

## BON ANNIVERSAIRE !

2024 et 2025 : deux années riches en célébration pour les deux associations cyclo club parcourant notre territoire ! En effet, le Cyclo Club Othéen (CCO), association locale d'Estissac a fêté ses 20 ans d'existence en 2024, alors que le Cyclo Club Troyen Savinien (CCTS), dont le siège social est basé à Troyes célèbre les 50 ans du circuit des Dolmens en 2025. N'hésitez pas à les rejoindre pour partager de bons moments partagés, à rouler ou à marcher à votre rythme.

### 20 ANS DU CCO

#### LES VOIRLOUPS : 20 ANS DÉJÀ !

Le 8 septembre 2024, le Cyclo Club Othéen (CCO) fêtait les 20 ans de la randonnée des Voirloups. Après quelques années compliquées pour trouver une date pérenne (34 participants la 1<sup>ère</sup> année), les Voirloups se sont installés dans le calendrier départemental.

Ils deviennent un rendez-vous incontournable pour les cyclos, vététistes et marcheurs début septembre. Sous l'impulsion du président de l'époque Daniel CHAVENTON, il est décidé d'évoluer en proposant des parcours VTT et marche en plus de la route.



La motivation, les supers parcours du Pays d'Othe et son terrain de jeu nous ont permis de passer un cap important et de satisfaire les participants. Depuis plusieurs années, plus de 200 participants viennent à la randonnée des Voirloups de toute l'Aube et des départements voisins.

Sur tous les circuits, chacun peut prendre du plaisir à son niveau, découvrir des routes, des chemins peu fréquentés. Une grande fierté pour les membres du CCO qui s'investissent avec plaisir pour satisfaire tout le monde malgré une grosse préparation avec le balisage des circuits et les demandes préfectorales.



Rassemblement devant l'école

### NOUVEAU !

Le CCO a décidé d'ouvrir une école de vélo dédié au VTT en 2025. Après certaines formations requises, l'école devrait voir le jour au printemps. L'année prochaine sera un changement pour les Voirloups :

- **Dimanche 29 juin :**  
circuits route et marche au départ d'Estissac
- **Dimanche 7 septembre :**  
circuits VTT et marche à partir de Bercenay-en-Othe

Benoît ARNOUX, président du CCO remet les coupes aux vainqueurs, en compagnie de Fabien VINCENT, adjoint au maire d'Estissac.



Contact : Cyclo Club Othéen / @ : brl.arnoux.5410@orange.fr  
Tél. : 07.85.03.78.11 / www.cycloclubotheen.blogspot.com

# Plein feu sur...



1<sup>er</sup> logo de l'association



© CCTS

## LES DOLMENS ONT 50 ANS EN 2025 ! LE CIRCUIT DES DOLMENS : UNE RANDONNÉE QUI FÊTERA SES 50 ANS !

Créé en 1909, le Cyclo-Club Troyen Savinien (CCTS) est l'association de cyclotourisme la plus ancienne de l'Aube, et l'une des plus anciennes affiliées à la Fédération Française de Cyclotourisme. Depuis sa création, onze personnes en ont exercé la présidence avec un objectif commun : promouvoir le cyclotourisme sous toutes ses formes et encourager toutes les activités de plein-air non compétitives. C'est aujourd'hui à Francis CORNETTE d'occuper ce poste à la tête de cette association dont le siège social est à Troyes.

### Alors pourquoi, me direz-vous, parle t'on ici de ce club, puisqu'il n'a pas son siège social sur notre commune ?

Dans le Pays d'Othe et dans les années 70, nous avons déjà entendu parler de Francis Cornette, qui participa à la conception du projet du monument dédié à Chomedey de Maisonneuve de Neuville-sur-Vanne en 1973. Aujourd'hui et depuis 42 ans, Francis est aux commandes de l'association CCTS et fait perdurer cette randonnée.

René Cornette, son père, féru de préhistoire, a l'idée de créer en 1975, un circuit touristique de 105 kilomètres, intitulé « Le Circuit des Dolmens ». Le départ et l'arrivée de cet évènement se situent toujours dans notre commune. À cette époque, René dira : « Le départ sera donné à Estissac, petit bourg charmant baigné par la Vanne et qui s'enorgueillit depuis peu du voisinage de ces fameux "Champs catalauniques" d'où Aetius brisa l'élan d'Attila et sauva de ce fait le monde occidental ».

René Cornette, le créateur du circuit



Dans la cour de l'école



© CCTS

Là, le cyclotouriste rencontre dolmens, polissoirs, menhirs et vestiges d'anciennes civilisations, au hasard des paysages de la Forêt d'Othe (Mesnil-Saint-Loup, Pâlis, Marcilly-le-Hayer, Bercenay-le-Hayer, Molinons, Rigny-le-Ferron, Vaujurennes). René CORNETTE dira encore : « Encore quelques kilomètres et c'est à nouveau Estissac où un accueil sympathique vous est réservé à l'hôtel de ville. Après la remise des coupes, vous pourrez vous désaltérer avec le meilleur des cidres de la Forêt d'Othe ».

© CCTS



Randonnée pédestre sur la Belle-Allée

Le circuit des Dolmens a évolué au fil du temps. En 2024, les randonneurs ont eu le choix pour découvrir notre si beau territoire :

- > trois parcours cyclotouristiques (30, 60 et 90 km)
- > trois circuits VTT balisés pour tous les genres (20, 35 et 55 km)
- > trois randonnées pédestres balisées (7, 10 et 14 km)
- > deux parcours gravel (20 et 60 km)

Ce circuit est ouvert à tous, un ravitaillement est prévu sur l'ensemble des parcours. A l'arrivée, les récompenses et le pot de l'amitié, dans la cour de l'école d'Estissac, sont suivis d'une grande tombola.

© CCTS



2024 – dans la cour de l'école d'Estissac, Francis Cornette au centre avec la coupe

**Retenez votre 22 juin 2025  
pour la 50<sup>e</sup> édition !**

Contact : Francis CORNETTE / 06.16.57.28.95  
@ : synthese3@wanadoo.fr  
www.ccts10.fr

# Retour en images

## 24 AOÛT

### 80<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION D'ESTISSAC

Les personnes présentes à la commémoration du 80<sup>e</sup> anniversaire de la Libération d'Estissac ont honoré la mémoire de ceux qui ont sacrifié leur vie pour la liberté, pour la France, et pour un monde meilleur.

Au cours de cette cérémonie, les noms des seize victimes de notre commune, mortes sur les champs de bataille, en déportation, résistants fusillés ou des suites de leur blessure, furent proclamés pour rappeler ceux qui ont marqué notre histoire locale, parmi les libérateurs.

Pendant ce conflit, les Liébautains André NÉRON et Roland BARBEAUX rejoignent les Forces Françaises de l'Intérieur. Œuvrant comme agents de liaison, ils participent à différentes opérations et missions de nuit au péril de leur vie.



Roland Barbeaux



André Néron



Il y a tout juste 80 ans, ils sont arrêtés par une patrouille allemande à Fontvannes, avec d'autres prisonniers et otages.

Hubert (André) NÉRON, 43 ans et Roland BARBEAUX, 36 ans, accompagnés d'Edmond DUFFAUT de La Chapelle Saint-Luc, 34 ans, de Marcel MANSUY de Savières, 32 ans et de trois otages de Fontvannes (Jacques GERMAIN, 22 ans, Floria PAQUET, 31 ans et Roger VENELLE, 30 ans) sont conduits à La-Rivière-de-Corps où ils sont exécutés, laissant des familles désemparées et des orphelins inconsolables.

Ces résistants assassinés ont été des acteurs clé de la libération. Chacun a combattu avec une détermination sans faille pour délivrer notre région de l'oppression. Leur courage a rappelé au monde que la France ne se rendrait jamais totalement.



Photo de la stèle prise le jour de l'inauguration  
« Ici ont été fusillés par les Allemands à la Libération - 25 août 1944 »

## 11 NOVEMBRE

### COMMÉMORATION DU 106<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

Recueillement devant le carré militaire pour honorer tous les combattants morts pour notre liberté.

Une délégation du Souvenir Français dépose une gerbe de fleurs pour rendre hommage aux « Morts pour la France ».



## 5 DÉCEMBRE

### COMMÉMORATION DE LA GUERRE D'ALGÉRIE ET DES COMBATS EN TUNISIE ET AU MAROC

Participation de l'école Les Trois Rivières. La classe des CM1 de M. Florent PRUDHOMME se sont recueillis devant le monument aux morts.



## 13 JUILLET

La population était invitée à célébrer la Fête nationale sur la Place Caroline. Au programme : démonstration des pompiers, retraite aux flambeaux et feu d'artifice, bal avec ambiance musicale assurée par Décibels Show Animation et restauration-buvette.



La foule pour la démonstration des sapeurs-pompiers du Centre d'Incendie et de Secours d'Estissac

## 25 OCTOBRE

### « LA NATUROPATHIE. POUR QUOI ? POUR QUI ? »

Une conférence gratuite était proposée dans la salle du conseil municipal. Intitulée « La Naturopathie. Pour quoi ? Pour qui ? », était animée par Yannick LEQUEUX, Praticien de Santé Naturopathe diplômé de l'Institut Supérieur de Naturopathie Paris VII, exerçant en cabinet à la Maison Médicale d'Estissac. Approche globale et très claire de la pratique naturopathique. Le déroulement d'une consultation ainsi que tout ce qui pouvait être mis en place pour retrouver un état de meilleure santé ont été précisés. Les différentes cures et les dix techniques utilisées par les naturopathes dans des programmes individualisés et personnalisés pour chaque situation ont été expliquées.. Yannick LEQUEUX a insisté à plusieurs reprises sur le fait que la naturopathie ne remplaçait pas la médecine allopathique (médecine générale) mais que ces deux pratiques étaient complémentaires et que le médecin était la seule personne habilitée à ordonner, modifier ou stopper des traitements médicamenteux. Cette conférence nous a permis de mieux comprendre les différents aspects de cette pratique naturelle très intéressante aussi bien dans son approche curative que préventive.



## OCTOBRE

### LA MAIRIE AUX COULEURS D'OCTOBRE ROSE

Notre commune s'est associée à Octobre rose, le mois de sensibilisation à la Lutte contre le cancer du sein. D'autre part, l'association Anim'Estissac a tenu un stand chaque dimanche sur le marché pour vendre ses fabrications au profit de la Ligue contre le cancer, pour un montant de 582 €.



**27 NOVEMBRE**

## CLÔTURE DE LA SOUSCRIPTION EN MUSIQUE

Pour clôturer la souscription signée avec la Fondation du patrimoine le 22 décembre 2020, un concert-échange autour du programme Little Italy, produit par l'ensemble aubois Lilanoor, a été proposé à la population. La soprano Harmonie Deschamps et l'accordéoniste Pierre CUSSAC, ont rendu hommage aux Transalpins ayant émigré vers la France et les États-Unis du XIX<sup>e</sup> à la moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Avec nostalgie, sensibilité et humour, le duo s'est amusé à revisiter l'opéra, le madrigal, ou encore la chanson napolitaine, française et américaine dans des arrangements inédits. Ce fût la dernière



occasion pour les donateurs, de souscrire en faveur de la restauration de la couverture de l'église Saint-Liébault. En effet, cette opération s'est terminée au 31 décembre 2024. C'est grâce à votre générosité, que la souscription atteint la somme de **39 720 €**. Soyons fiers d'avoir sauvé l'église Saint-Liébault d'Estissac, car elle appartient à notre patrimoine communal !

**20 DÉCEMBRE**

**20 DÉCEMBRE**

## TOUS RASSEMBLÉS, POUR CÉLÉBRER NOËL !

### Goûter des Aînés

Les Aînés de la commune se sont rassemblés dans la joie et la bonne humeur pour fêter la fin de l'année, autour d'un goûter organisé par le Centre Communal d'Action Sociale d'Estissac et les bénévoles.



## NOËL DES AGENTS COMMUNAUX

Élus et agents communaux se sont retrouvés pour célébrer Noël. Annie DUCHÊNE, maire, a tenu à remercier, au nom de la municipalité mais surtout au nom de tous les habitants de la commune, tous les agents pour leur présence au quotidien et leur disponibilité.



## DU NOUVEAU AU SERVICE ADMINISTRATIF DE LA MAIRIE

En septembre, l'heure de la retraite a sonné pour Pascale LENFUMÉ, agent administratif. Murielle LOVINSKY, originaire de Fontvannes la remplace dans la gestion quotidienne du service, en coordination avec Lydie BENTINI, Sylvia CUNY et Patrice DUBRAY.

## COMPLEXE GYMNASÉ / SALLE POLYVALENTE

**LE COMPLEXE GYMNASÉ-SALLE POLYVALENTE SORT DE TERRE PETIT À PETIT ET PREND FORME DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE 2024. LES OUVRIERS ONT TRAVAILLÉ D'ARRACHE-PIED ET ACHÈVENT LA TOITURE. LES TRAVAUX INTÉRIEURS POURRONT BIENTÔT COMMENCER.**

Nous avons consacré un dossier spécial « Salle des fêtes » dans le bulletin municipal n° 29 de juillet 2022. Une page historique rappelait les principales dates de la construction de l'ancienne salle polyvalente Gilbert Boudin et le projet de la nouvelle construction d'un complexe gymnase-salle polyvalente. Les plans des architectes concepteurs ©PFR Architectes : Freycenon, Rossit, Casez-Clivot et Boudry & Boudry Architectes vous étaient également proposés. Nous pouvons voir maintenant la concrétisation de ces plans.

### VOICI QUELQUES ÉTAPES DE LA PHASE DE CONSTRUCTION

Janvier 2024 – La place est nette pour accueillir la nouvelle construction.



© Michel Gallet

Janvier 2024 - La machine à pieux fore le sous-sol afin de consolider la construction par des pieux de béton armé.



© Ramantemasoa Arphin

Mars 2024 - Les pieux plantés à intervalles réguliers, vus du haut de la grue.



© Ramantemasoa Arphin

Mars 2024 - Le vide-sanitaire vu du haut de la grue.



© Patrice Dubray

Avril 2024 - Le vide-sanitaire vidé et comblé.



© Michel Gallet

Avril 2024 - Détails des gaines.



Avril 2024



Avril 2024 - Dalle en béton.



Mai 2024 - La dalle est prête à accueillir le mécano de la charpente.



Juin 2024 - Les charpentiers assemblent les pièces de bois.



Juin 2024 - Les morceaux s'assemblent progressivement.



Juin 2024 - Sous la charpente.



Juin 2024 - La cloison sépare le gymnase et les locaux communs.



Juin 2024 - Les charpentiers assemblent les morceaux.



Élévation de la seule partie bétonnée du complexe, située entre les deux salles.



Juillet 2024 - Le mur de séparation est posé.

**COMPLEXE GYMNASÉ /  
SALLE POLYVALENTE**

© Michel Gallat



Septembre 2024 – Pose de la charpente de la salle polyvalente.



Septembre 2024 – Pose de la volige.

© Patrice Dubray



Septembre 2024 - Façade en bois de la future cuisine.

© Patrice Dubray



Septembre 2024 - Vue du mur nord dans le gymnase.



Octobre 2024 – Vue du mur de séparation dans le gymnase, côté sud.

© Michel Gallat



Octobre 2024 – Dans le gymnase, côté Rue de la République.

© Michel Gallat



Octobre 2024 – Dans le gymnase, vue côté parc.



Octobre 2024 - Élévation des murs d'enceinte à ossature bois en béton de chanvre, salle polyvalente et cuisine.



Octobre 2024 - Réunion du Conseil Municipal avec l'architecte, sur le chantier.

© Michel Callet

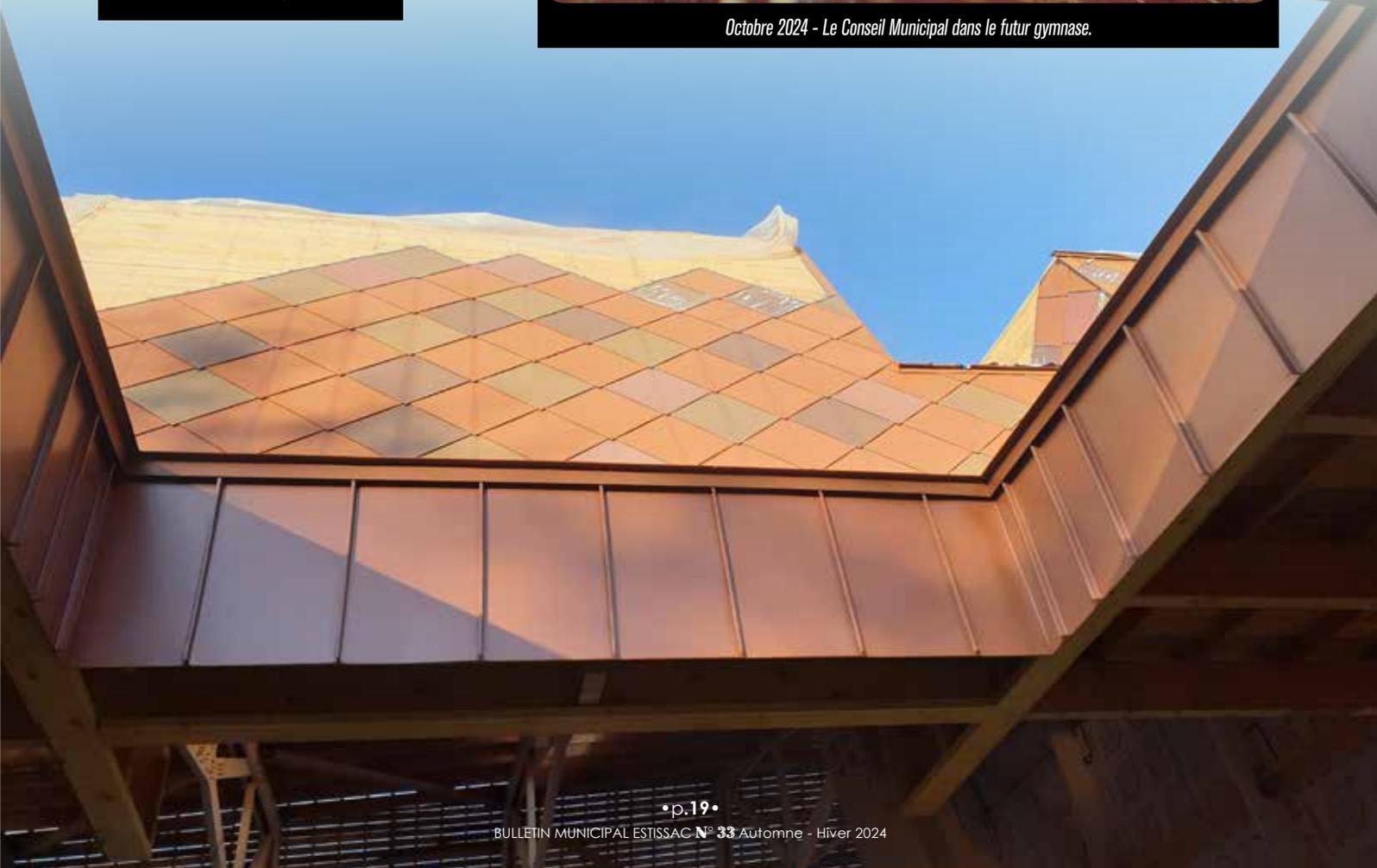


Octobre 2024 - Façade de la future cuisine.



Octobre 2024 - Le Conseil Municipal dans le futur gymnase.

Octobre 2024 - Détail d'un puits de lumière.



## COMPLEXE GYMNASÉ / SALLE POLYVALENTE

© Michel Calet



Octobre 2024 - Avancement des travaux, côté Maison médicale.

© Michel Calet



Les travaux, côté parc.



Décembre 2024 - Les écailles de couleurs en zinc couvrent déjà une partie du bâtiment.

© Patrice Dubray



Décembre 2024 - Calepinage sur le côté ouest.

© Patrice Dubray



Décembre 2024 - Calepinage de la couverture.



© Patrice Dubray

Décembre 2024 – Sous l'avancée colorée, côté ouest, montage des baies vitrées, le bâtiment sera bientôt clos.



Décembre 2024  
Carreaux de verre.



Décembre 2024 – Arrière du bâtiment.



Décembre 2024 – Écailles de la couverture côté nord. Montage des baies vitrées.



## ÉCOLE LES TROIS RIVIÈRES\* QUELQUES ÉCHANTILLONS DES ACTIVITÉS

### JOURNÉE RANDONNÉE & JEUX

Les élèves de la Grande Section au CM2 se sont rendus à Neuville-sur-Vanne le 1<sup>er</sup> juillet. Une fois sur place, les enfants ont réalisé plusieurs ateliers encadrés par parents et enseignants : jeux de société avec l'association de Messon, jeux de Kim sur le toucher, écoute de contes, Molkky, Memory, cache-cache photo, flashmob, land art... Cette journée Randonnée et Jeux, très appréciée des petits comme des grands, réunit les enfants pour la deuxième année consécutive autour d'activités sportives et ludiques.



© Marie Weiland



### UNE RENTRÉE EN MUSIQUE

Le 2 septembre, dans le cadre de la rentrée en musique, tous les élèves de l'élémentaire se sont réunis sur le perron de la mairie d'Estissac. Ils ont interprété devant quelques élus, dont Mme Duchêne, « Liberté, égalité, fraternité », un chant appris l'année précédente pour les 100 ans du monument aux morts.

*Dans la cour de l'école*



© Michel Bécard

## MATERNELLE

### LA SEMAINE DU GOÛT

Cette année, les élèves de Moyenne Section ont célébré la Semaine du Goût sous le thème des couleurs, avec une couleur mise à l'honneur chaque jour : rouge, vert, jaune et blanc. Chaque couleur a inspiré une recette, permettant aux enfants de découvrir de nouvelles saveurs et textures à travers des aliments variés. Cette approche ludique a encouragé l'éveil sensoriel et la curiosité des plus jeunes, tout en développant leurs connaissances sur la diversité des fruits et légumes. Nos découvertes ont été partagées avec les élèves de Petite Section. Une expérience à la fois éducative et gourmande !



© Laure GULIANI



## « GRAINES D'ARTISTES® DANS L'IDÉAL OLYMPIQUE »

Le 1<sup>er</sup> octobre, les classes de CE1 et CE2 se sont rendus à l'Hôtel-Dieu-le-Comte pour des ateliers d'éveil artistique et de médiation sur le thème « Dans l'idéal Olympique » offerts par l'Institut Mondial d'Art de la Jeunesse – Centre pour l'UNESCO de Troyes. Le Département de l'Aube a financé le transport des enfants.

Les élèves ont pu découvrir, sous la forme de jeux de piste, des œuvres réalisées par des jeunes de 3 à 25 ans. Puis, une artiste leur a fait réaliser deux activités : un personnage articulé réalisé avec des perles et des cure-pipes, pour le travail du mouvement puis une production en papier découpé à la manière d'un artiste japonais. Une visite libre de la Cité du Vitrail a clôturé cette belle journée.



© Sylvie Mahat

## ACTION SOLIDAIRE POUR LE CAMEROUN

Dans le cadre d'un travail en Éducation civique et morale et Arts visuels, les CE1 et CE2 ont participé au projet solidaire « Dessin contre la Faim » organisé par l'association Action Contre la Faim. L'objectif de ce travail était non seulement de sensibiliser les élèves aux problèmes de la faim dans le monde, mais surtout de les impliquer dans la lutte contre ce fléau. Après des temps d'informations et d'échanges sur la famine au Cameroun, les élèves ont réalisé des œuvres et rédigé des petits textes inspirés de l'art et de la culture camerounaise. Ces dessins et textes, présentés lors d'une exposition artistique dans la cour de l'école ont été ensuite proposés aux familles en échange d'un don. Les enseignantes remercient les enfants pour leur investissement et leur enthousiasme, et les parents pour leur générosité et l'accueil fait à ce projet humanitaire.



© CE1 et CE2



Merci pour votre soutien !  
Maîtresses Fabella et Marie pour



## CM1 ET CM2

### JUST CLASSIK FESTIVAL

Un début d'année placé sous le signe de la musique pour les CM1 et CM2, ainsi que les deux classes Orchestre de l'élémentaire. Les élèves se sont rendus à Troyes le vendredi 20 septembre à l'auditorium du Centre de Congrès de l'Aube pour assister à un concert. Ils ont pu découvrir quelques extraits d'œuvres du compositeur anglais Ralph Vaughan Williams et des instruments qui leur sont moins familiers : le violon, l'alto, le violoncelle, la contrebasse et le piano.



© Nathalie Gauris

### SORTIE PISCINE

Les enfants ont profité de douze séances de quarante minutes à la piscine du Vouldy de Troyes entre fin octobre et début décembre, les mardis et jeudis après-midi. Le financement du trajet du car a été pris en charge par la mairie d'Estissac et la coopérative scolaire a financé les entrées de la piscine.



## CLASSES ORCHESTRE À L'ÉCOLE

### **CLASSE ORCHESTRE DES CM1 (AVEC FLORENT PRUDHOMME).**

Trois pupitres d'instruments : les clarinettes au fond, les trompettes au milieu et les saxhorns devant. Avec les départs et les arrivées en début d'année, ils sont désormais six par pupitres.



© Aurélien Peudentier

### **CLASSE ORCHESTRE DES CM2 (AVEC NATHALIE GAUROS).**

Trois pupitres d'instruments : les trompettes (7), les trombones (10) et les saxhorns (6). Les répétitions de pupitre ont lieu le lundi de 16h à 17h et celles de l'orchestre sont le mardi de 9h à 10h.



© Ludovic Lambert

\*PS : Petite Section maternelle, MS : Moyenne Section maternelle, GS : Grande Section maternelle, CP : Cours Préparatoire, CE1 : Cours Élémentaire 1<sup>ère</sup> année, CE2 : Cours Élémentaire 2<sup>ème</sup> année, CM1 : Cours Moyen 1<sup>ère</sup> année, CM2 : Cours Moyen 2<sup>ème</sup> année.



## ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS D'ESTISSAC (ACM)

Quelques photos des activités du centre pendant les vacances d'été. Le projet pédagogique était « Favoriser les valeurs de l'olympisme auprès des enfants : l'excellence, le respect et l'amitié ».

Photos © Estelle Fargeot



1 Festi'Coccinelle

2 Oval Cup /  
Rencontre avec  
d'autres centres  
de loisirs autour  
du rugby

3 Piscine et  
jeux au Parc  
de loisirs de  
Buthiers

4 Sortie à la  
commanderie  
d'Avallieur :  
Poterie, vitrail,  
jeu de piste

5 Activités  
sportives avec la  
JSVPO

6 Rencontre avec  
le centre de  
loisirs d'Aix-  
Villemaur-Pâlis

7 Basket-fauteuil  
avec le Comité  
Handisport Aube

Renseignements et  
inscriptions :  
[acm.estissac@gmail.com](mailto:acm.estissac@gmail.com)  
ou laisser un message au  
03.25.40.46.44

## ASSOCIATIONS COMMUNALES

Vous trouverez, dans ce bulletin, l'activité municipale et certaines informations données par les associations. Nous pouvons ajouter vos actualités dans la mesure du possible et votre agenda au besoin.

**ATTENTION** : pour bénéficier de l'édition de leurs articles et agenda dans les temps, les associations devront fournir leurs actualités **au plus tard le 15 mai 2025**.

Toute l'année, vous avez la possibilité de donner vos affiches à la mairie ou les envoyer à :  
communicationestissac@gmail.com ou 06.71.53.39.88 et nous ajouterons vos informations sur l'application Maelis et la page officielle Facebook de la mairie d'Estissac.

## A SAVOIR

Un panneau pour affichage d'opinion ou à la publicité relative à l'activité des associations sans but lucratif est placé sur le parking de la rue du Gué (sans aucune formalité préalable en mairie pour ces deux catégories de publicités).

## SYNDICAT D'INITIATIVE INTERCOMMUNAL VANNE-PAYS D'OTHE



Catherine Tartre, intervenante

Le 17 novembre, dans la salle multifonction-associative du Foyer de vie Kerglas, le Syndicat d'Initiative invitait Catherine TARTRE, de la Société Académique de l'Aube, pour une promenade sur la rivière Ancre lors d'une conférence sur les moulins.



L'assemblée à l'écoute



## AU PROGRAMME DU SYNDICAT

**29 mars 2025 à 15h** : carnaval, déambulation traditionnelle en boucle avec majorettes et formation musicale, goûter offert aux enfants avec le concours d'Anim'Estissac et des petits Liébautains.

**2 mai 2025 à 15h** : concert du groupe « Quinte et Chante » (5 chanteurs et musiciens) chansons françaises de 1960 à nos jours, salle multifonction-associative du Foyer de vie Kerglas, accès par la rue Eugénie Geoffroy / participation libre en faveur des artistes.



## ASSOCIATION MUSIC'EN OTHE

### LES SOUFLANTES



**Les SOUFLANTES vous donnent rendez-vous début juin 2025 !**

Le Festival Les Soufflantes est de retour le 7 juin 2025 avec une nouvelle programmation à venir écouter en famille ou entre amis pour une soirée festive et musicale sur la place Caroline ! Au programme : jeux en bois, essais d'instruments de musique, buvette et restauration.

Tarifs 2025 : Adulte 10€ / Enfant (de 3 à 11 ans) 5€

Pour découvrir la programmation 2025 : [www.musicenothe.fr](http://www.musicenothe.fr)

### L'ATELIER

#### PRATIQUE MUSICALE



L'Atelier fonctionne sur des créneaux d'1h30 avec 45 minutes consacrées aux cours d'instruments, 45 minutes à la formation musicale en groupe. Les élèves avec plus d'un an de pratique musicale prennent également part à la pratique d'orchestre 1h par semaine. L'ensemble des activités a lieu au Pôle musical d'Estissac dans un bâtiment réhabilité par la commune. Le prêt d'instruments est assuré pour les inscrits de l'Atelier afin de faciliter le démarrage d'une activité musicale. Il fait l'objet d'une convention de mise à disposition.

Contact et renseignements :

06.42.09.68.26 / [ateliermeo@gmail.com](mailto:ateliermeo@gmail.com)

## LISTE DES ASSOCIATIONS\*

### DÉCOUVREZ LA RICHESSE ET LA DIVERSITÉ DES ASSOCIATIONS LOCALES.

Nous avons répertorié l'ensemble des associations dont le siège social est basé sur notre commune. Elles participent au dynamisme et au rayonnement de notre territoire. Trouvez une mission de bénévolat ou/et inscrivez-vous à une activité dans cette liste !

- **ADMR ESTISSAC Service à la personne**  
admr.estissac@fede10.admr.org / 03.25.40.40.71  
10, avenue Claude Érnagnac
- **Amicale des Bosses et Environs – Société de chasse.**  
J.P. BURIDANT / 07.88.47.88.06
- **Amicale des Pêcheurs à la Ligne Pêche de loisirs**  
06.81.85.96.96
- **Amicale des sapeurs-pompiers**  
Président : Sergent Chef Ludovic BÉCARD : 06.28.28.01.71
- **Anciens Combattants UNC / Evelyne CALDONAZZO :**  
03.25.70.12.73
- **Animation Intervillages de l'Orée d'Othe (AIOO) Fête du Cochon / guigner.patrick@wanadoo.fr / 06.20.78.02.59**
- **Anim'Estissac (1 section) / Céline BEAUVOIS, prés. :**  
anim.estissac@gmail.com / Facebook  
- Les petits Liébautains / Élna DESDOUETS :  
lespetitsliebautains@gmail.com / Facebook
- **Association Music'en Othe / HARMONIE**  
musicenothe@gmail.com / 06.87.28.06.61
- **Association pour le don de sang bénévole d'Estissac et environs / dsb.estissac@orange.fr**
- **Association Raphaël - Foyer de vie Kerglas**  
foyer.kerglas@gmail.com / 03.25.40.63.98 / 9 rue Gambetta
- **Club Amitié Temps Libre / Club affilié à Générations Mouvement / mariethenry@gmail.com / 06.84.45.57.35**
- **Cordes en cœur : ORCHESTRE À CORDES**  
pôle musical d'Estissac / 06.29.92.53.29 / 06.68.27.11.22
- **Cyclo Club Othéen / Cyclotourisme**  
brl.arnoux.5410@orange.fr / 07.85.03.78.11
- **Ensemble Paroissial d'Estissac / Culte**  
christian.belaud10@gmail.com / 07.83.20.80.79  
8 rue Gambetta
- **EPIC'E.A. l'épicerie solidaire d'Estissac / pour en bénéficier, prendre rendez-vous à l'Espace France services :**  
03.25.40.42.42
- **FNACA Pays d'Othe (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie-Maroc-Tunisie**  
Contact : 06.83.37.16.77
- **Groupe vocal «Souvenirs... souvenirs»**  
Contact : Michel BÉCARD (06.79.63.33.90)  
ou Denise BOUCHER (06.67.20.52.53)
- **Gymnastique volontaire d'Estissac**  
Nathalie ROUBEYRIE : 06.19.08.48.71
- **Jeunesse Sportive Vanne Pays d'Othe (13 sections)**  
jsvpo10@gmail.com / www.jsvpo.jimdofree.com  
06.82.90.55.51 / 1, chemin de la Madrière
- **L'Atelier École de musique / ateliermeo@gmail.com**  
www.oae-estissac.over-blog.com/pratique.html  
06.87.28.06.61
- **Le Souvenir Français**  
www.le-souvenir-francais.fr / Arnaud MEILHAN :  
06.85.22.67.68 / arnaud.meilhan@gmail.com
- **Les Éditions en Othe-Armance**  
editionsdelothe@gmail.com / www.editions-othe-armance.fr  
06.87.28.06.61
- **Patronage laïque d'Estissac / 12 rue Pierre Brossolette Marie-Claude GRITTI, présidente.**  
- COUNTRY – LINE DANCE - LES ESTI'DANCERS (lundi et mardi) : Contact : Claudine 06.85.78.92.13  
- VIDE-MAISONS : le 14 septembre 2025. Inscription :  
07.68.73.09.56 ou patronagelaiquedestissac@gmail.com  
- YOGA (mercredi) : Contact : Saskia : 06.85.45.69.50
- **Secours Populaire d'Estissac / brigitte.seguin@spf10.org**  
09.61.39.35.94 / vide-dressing ouvert à tous, mardi (9h à 11h30) et mercredi (14h à 17h) : Place Betty Dié
- **Société de chasse d'Estissac**  
Arnaud HOFFMANN : 06.37.15.81.54
- **Syndicat d'Initiative Intercommunal Vanne Pays d'Othe**  
lionel.weyh@gmail.com / www.ccportesdupaysdothe.fr  
06.87.32.16.40 / Musée de la Mémoire Paysanne :  
03.25.40.45.07 pour rendez-vous (fermé du 15/10 au 15/04)

\*Cette liste est disponible sur le site Internet de la commune et sur Maelis.

## LE PATRONAGE LAÏQUE D'ESTISSAC



Le vide-maisons collectif a été organisé le 15 septembre. Retrouvez les contacts des sections « Danse country » et « yoga » dans la liste des associations, à la 1<sup>ère</sup> page de la vie associative. Un nouveau conseil d'administration vient d'être constitué qui a nommé Marie-Claude GRITTI présidente de l'association.

## ENSEMBLE PAROISSIAL D'ESTISSAC

La nouvelle Équipe Pastorale Paroissiale a été officiellement envoyée en mission par l'évêque de Troyes, Mgr Alexandre JOLY, le 30 juin 2024. Ses membres sont :



Maison paroissiale 8 rue Gambetta à Estissac

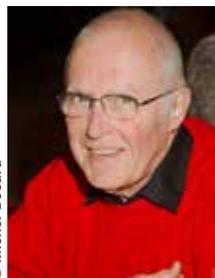
Fabienne BEL, Martine de LUCA, Monique LERAYER, Anne-Cécile RAULIN et Véronique SCHOUTTETEN. Prêtre accompagnateur : Christian BELAUD. Son rôle : repérer les besoins pastoraux et prendre les décisions appropriées.

**Contact** : Père Christian BELAUD : 07.83.20.80.79  
paroisse.estissac@gmail.com ou christian.belaud10@gmail.com  
**NOUVEAU** : site Internet de la paroisse :  
www.ensemble-paroissial-estissac.fr

## CLUB DE L'AMITIÉ ET DU TEMPS LIBRE (CATL)

Le 13 octobre, la 5<sup>ème</sup> foire aux vinyles a remporté un beau succès. En effet, 57 tables d'exposants, l'accueil, l'ambiance, la buvette et la petite restauration ont enchanté beaucoup de visiteurs et d'acheteurs. Le club se réunit tous les mercredis après-midi pour jouer aux cartes ou à des jeux de société, même pendant les vacances, au pôle des Associations (4, rue Gambetta, face à la halle).

**Au programme du club** : repas Beaujolais nouveau le 20 novembre, journée à Paris et balade en bateau-mouche le 5 décembre, un atelier « Séniors au volant » présenté par l'association Santé, Éducation et Prévention sur les Territoires (ASEPT de Champagne-Ardenne) est organisé afin de permettre aux adhérents de réviser le code de la route, une sortie dans l'Yonne, à La Nouba, pour un repas-spectacle prévu le 20 mars 2025... Tenez-vous informé pour ne rien rater !



© Michel Bécard

Nous avons une pensée spéciale pour M. Cyrille LAPÈRE qui nous a quitté le 20 septembre à l'âge de 87 ans. Très actif dans les associations musicales locales (Music'en Othe, la Volière), il a créé en 2001 le groupe vocal « Souvenirs... souvenirs » (constituée en association loi 1901 en 2007) qu'il dirigeait d'une main de maître. Beaucoup ont partagé avec Cyrille des tours de chants ou des sketches au cours de bons repas pendant le Télêthon ou au Syndicat d'Initiative. Aussi, Cyrille, était régulièrement notre maître de cérémonie, répondant toujours présent lors des commémorations patriotiques. Nous nous associons à la peine et la douleur de sa famille lui présentant nos sincères condoléances.

## ANIMATION INTERVILLAGES DE L'ORÉE D'OTHE (AIOO)

Inauguration de la Fête du Cochon qui s'est déroulée les 24 et 25 août. Rendez-vous l'année prochaine les 23 et 24 août 2025 sur la place Caroline !



**Contact** : Marie-Thérèse HENRY, présidente : 06.84.45.57.35.

### NOUVEAU, UNE NOUVELLE ACTIVITÉ A VU LE JOUR !

Les joueurs d'échecs se réunissent désormais le lundi après-midi. Vous êtes intéressés ? Vous serez les bienvenus !

**Contact** : Jacques PRIVÉ,  
vice-président : 03.25.40.40.39



## «SOUVENIRS... SOUVENIRS» RECHERCHE DES CHORISTES HOMMES



L'association « Souvenirs... souvenirs » d'Estissac a pour objet, d'animer par le chant choral les réunions des personnes d'âge vermeil, créer, animer et développer au sein du groupe l'esprit de cohésion et d'amitié entre choristes.

Réparti en trois pupitres avec des voix en soprane, basse et ténor, les choristes ont pour point commun la passion du chant amateur.

Le groupe vocal d'adultes propose depuis son origine des après-midi récréatifs dans les maisons de retraite. Son répertoire s'articule autour de la chanson française nouvelle et ancienne.

« Souvenirs... souvenirs » est dirigé depuis septembre 2021 par Aurélien PEUDENIER, musicien intervenant de l'université de Tours qui remplit ici la fonction de chef de chœur tout en conservant la maîtrise du piano dans l'accompagnement musical des partitions.

Que vous soyez actif ou retraité, débutant ou confirmé, le groupe vocal recrute des voix d'hommes. Tout le monde peut chanter même sans formation musicale. Vous avez des prédispositions pour le chant ? N'hésitez pas, venez rejoindre le groupe !

Rencontre possible lors des répétitions, chaque mardi de 14h30 à 16h30, salle polyvalente de Chennevy.

Contacts : Michel BÉCARD, président : 06.79.63.33.90  
ou Denise BOUCHER, vice-présidente : 06.67.20.52.53

### NOUVEAU ! ANIM'ESTISSAC, COMITÉ DES FÊTES À ESTISSAC

Cette nouvelle association a pour but de dynamiser la vie communautaire de notre village en organisant divers évènements qui rassembleront les habitants et renforceront le lien social.

Présidente : Céline BEAUVOIS  
@ : anim.estissac@gmail.com  
Page Facebook : Anim'Estissac



Anim'Estissac a fait don de 582 € à la Ligue Contre le Cancer de l'Aube grâce à la vente de leurs fabrications sur le marché du dimanche matin à Estissac, à l'occasion d'Octobre Rose.



Le samedi 26 octobre, les enfants vêtus de leurs déguisements maléfiques ont profité des activités organisées par les bénévoles d'Anim'Estissac sur le thème d'Halloween dont la chasse aux bonbons !

### LES PETITS LIÉBAUTAINS



Les Petits Liébautains, section de l'association Anim'Estissac est animée par des parents d'élèves qui mènent des actions au profit de l'école Les Trois Rivières d'Estissac afin de participer financièrement aux projets des enseignants.

Responsable : Elisa DESDOUETS  
@ : lespetitsliebautains@gmail.com  
Page Facebook : Les petits Liébautains



### KERGLAS FOYER DE VIE

Le foyer de vie Kerglas a ouvert ses portes le 13 décembre, pour son marché de Noël. Ses résidents, et ceux des Tomelles de Fontvannes, ont présenté leurs réalisations artisanales (couronnes de Noël, pains d'épices, biscuits, décorations de sapin, nichoirs à oiseaux,...) autour d'un chocolat chaud ou d'un vin chaud, dans une ambiance musicale festive et chaleureuse de Noël.





Partout en France, France services, c'est un peu plus de 2 700 guichets uniques de proximité regroupant sur leurs sites plusieurs administrations : santé, famille, retraite, droit, logement, impôts, recherche d'emploi, accompagnement au numérique. Les espaces France services permettent aux usagers d'accéder à un bouquet de services du quotidien.

## LES AGENTS FRANCE SERVICES VOUS ACCUEILLEN ET VOUS ACCOMPAGNENT.

Depuis le 2 septembre 2024, Nicolas ESNOUL, votre nouveau conseiller à France services d'Estissac, a rejoint Sabine PARMENTELOT (en poste depuis 2013). Tous deux vous apporteront les bons repères pour réaliser vos démarches et vous aider en sollicitant les services suivants :

- La Direction générale des Finances publiques ;
- France Titres (remplaçant l'ANTS) ;
- Point-Justice ;
- France Travail ;
- La Caisse nationale des Allocations Familiales ;
- L'assurance maladie (CPAM) ;
- L'assurance retraite ;
- La Mutualité Sociale Agricole (MSA).



**Nicolas ESNOUL**, votre nouveau conseiller France services Troyes Champagne Métropole

**A NOTER** : Mme LAMY, Déléguée au Défenseur des Droits est présente le quatrième lundi matin de chaque mois (9h/12h). Sur rendez-vous, elle propose une aide pour défendre les droits des usagers des services publics.

Sur le territoire de Troyes Champagne Métropole, quatre espaces France services sont à votre disposition. (Estissac, Lusigny-sur-Barse, Bouilly et Saint-Lyé)  
**Espace France services d'Estissac** 2, rue Laurent Lesséré 10190 ESTISSAC  
Tél. : 03.25.40.42.42 franceservices.estissac@troyes-cm.fr

Ouvert du lundi au jeudi : 8h30-12h/13h-17h – vendredi : jusqu'à 16h30 (fermeture le 3<sup>ème</sup> jeudi après-midi du mois)

**Confidentiel et gratuit.** Accueils des organismes publics : Mission Locale, point conseil emploi, médiatrice Énergie, conciliateur de justice, CDAD, prise de rendez-vous à l'épicerie solidaire EPIC'EA...

## KAROS

est l'application n° 1 du covoiturage pour les trajets domicile-travail : simple, rapide et sans contraintes. Pour covoiturer, télécharger l'application [www.karos.fr](http://www.karos.fr)



## A NOTER

Habitants d'Estissac/Thuisy/Vaugeley : Troyes Champagne Métropole vous fait bénéficier de deux places gratuites pour les rencontres de l'ESTAC à domicile. Si vous êtes intéressé (pour un seul match dans l'année), inscrivez-vous à la mairie : 03.25.40.41.43.



## LE RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

**Contact** : Relais Petite Enfance

9, rue Laurent Lesséré – 10190 ESTISSAC

Tél. : 03.25.40.05.30 / 07.87.93.05.76 / sud.agglo.rpe@troyes-cm.fr

Émilie SOBACO, Éducatrice de Jeunes Enfants du Relais Petite Enfance Sud Agglo' accueille les parents et assistants maternels et répond à toutes questions concernant le contrat de travail, le salaire ou encore le besoin d'un mode de garde.

## RÉSIDENCE SAINT-LIÉBAULT MARPA (MAISON D'ACCUEIL ET DE RÉSIDENCE POUR L'AUTONOMIE)

La résidence Saint-Liébault, gérée par Troyes Champagne Métropole, permet toute l'année d'accueillir des résidents et offre des animations diverses aux plus de 60 ans. Pour tous renseignements, s'adresser à la responsable de la MARPA, Mme Samia HIMEUR :

MARPA / Résidence Saint-Liébault

18 rue Pierre Brossolette, 10190 ESTISSAC

Tél. : 03.25.40.45.37 / estissac.marpa@troyes-cm.fr

[www.troyes-champagne-metropole.fr/habitervivre/au-quotidien/personnes-agees](http://www.troyes-champagne-metropole.fr/habitervivre/au-quotidien/personnes-agees)

### LA MARPA, C'EST :

- l'accueil des personnes de plus de 60 ans autonomes
- 17 appartements (14 studios et 3 T2)

### DES SERVICES :

- 3 repas en salle ou en appartement
- buanderie • animations • sorties
- surveillance 24h/24h et 7j/7



## UN DISPOSITIF DE VEILLE ET D'ALERTE EST INSTAURÉ DANS CHAQUE COMMUNE



**Personnes vulnérables, pensez à vous inscrire !**

N'hésitez pas à vous faire connaître auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) d'Estissac afin de vous inscrire sur le registre des personnes vulnérables.

En prévision de périodes particulièrement difficiles (fortes intempéries, fortes chaleurs, épidémies...), un registre est tenu par le CCAS pour mieux localiser les personnes vulnérables que ce soit par leur âge, leur handicap, ou leur isolement et permettre ainsi, en cas de nécessité, l'intervention des services sanitaires et sociaux dans les meilleures conditions auprès de ces personnes (loi du 30 juin 2004 relative à l'autonomie des personnes âgées et handicapées).

### Qui peut être inscrit ?

Toutes personnes vivant à leur domicile sur la commune d'Estissac

- âgées de 70 ans ou plus ;
- âgées de 60 ans ou plus et inapte au travail ;
- en situation de handicap.

Cette inscription est gratuite, volontaire et peut s'effectuer tout au long de l'année. Les données recueillies ont pour objet le plan d'alerte et d'urgence départemental. Elles sont destinées à l'usage exclusif du CCAS et du Préfet à sa demande. La loi du 6 août 2004, modifiant la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique aux fichiers et aux libertés, vous accorde un droit d'accès d'opposition et de rectification des données à caractère personnel. Toute personne inscrite peut accéder à tout moment à son dossier personnel et doit informer le service de tout changement de situation.

## 1 JEUNE 1 SOLUTION

**Vous avez entre 15 et 30 ans ? Découvrez toutes les solutions pour votre avenir !**

Très utile par exemple, pour trouver un stage en entreprise. Cette plateforme est une initiative du Gouvernement pour accompagner, former, et faciliter l'entrée dans la vie professionnelle de tous les jeunes de 15 à 30 ans, sur tous les territoires : [www.1jeune1solution.gouv.fr](http://www.1jeune1solution.gouv.fr).



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



#1jeune1solution

## COMMUNIQUÉ SPÉCIAL SOYEZ EN RÈGLE AU REGARD DU SERVICE NATIONAL !

Tous les jeunes Français doivent effectuer la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Sachez que sans attestation de participation à la JDC, votre inscription aux examens ou concours serait refusée. Alors, effectuez ces démarches sans tarder !



Entre 16 ans et 16 ans et 3 mois : faites-vous recenser à la mairie de votre domicile ou sur Internet, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille. Ensuite, dès réception d'un mail, créez votre compte sur le site [majdc.fr](http://majdc.fr).

Pour plus d'informations, appelez le CSNJ de Châlons-en-Champagne : 09.70.84.51.51 ou écrivez à :

[csn.chalons-en-champagne.jde.fct@intradef.gouv.fr](mailto:csn.chalons-en-champagne.jde.fct@intradef.gouv.fr)

**Être présent à ce rendez-vous est indispensable pour vos futurs projets scolaires et professionnels.**

## TU AS ENTRE 15 ET 29 ANS ET TU HABITES DANS LE GRAND EST ? INSCRIS-TOI SUR JEUN'EST !

### C'EST QUOI JEUN'EST ?

**C'est un site, une appli pour tous les jeunes et une carte pour les lycéens.**

Selon ton profil (lycéen, apprenti, étudiant, service civique, en emploi ou demandeur d'emploi), tu bénéficies d'avantages dans la culture (cinéma, spectacle, festival, livre), le sport, la formation premiers secours, le transport et des bons plans. Tu as la possibilité de participer à des jeux-concours et de retrouver des actualités, des infos pratiques et toutes les aides qui peuvent te soutenir dans tes projets.

Si tu n'es pas lycéen, ta « carte » sera virtuelle. Retrouve-la sur ton compte sur l'appli Jeun'Est.

Jeun'Est t'accompagne partout !

Obtiens aussi des aides sur le logement sur [www.lojtoit.grandest.fr](http://www.lojtoit.grandest.fr).

**Pour découvrir tout ce que la Région Grand Est fait pour toi et pour télécharger l'application : [www.jeunest.fr](http://www.jeunest.fr).**



## SANTÉ, FAMILLE, LOGEMENT, RETRAITE, SOLIDARITÉ, AUTOUR DE L'EMPLOI :

retrouvez tous vos droits sociaux en un seul endroit : [www.mesdroitssociaux.gouv.fr](http://www.mesdroitssociaux.gouv.fr). Ce site vous accompagne également dans tous les événements de votre vie.



## SENIORS.AUBE.FR

Un site d'information et de services, dédié aux séniors et à leurs proches (de nombreux conseils et astuces pour bien vieillir, un agenda des ateliers, des conférences à distance, des formations, ...) : [www.seniors.aube.fr](http://www.seniors.aube.fr).



## ADAD

Par ailleurs, l'Association Départementale d'Aide familiale à Domicile (ADAD) offre un soutien GRATUIT à votre domicile d'une durée de 20 heures maximum par enfant, assuré par un TISF de l'ADAD. Cette gratuité est permise par des financements croisés du conseil départemental de l'Aube, de la CAF et de la MSA. Se renseigner : ADAD : tél. : 03.25.73.07.70 / [accueil@asso-adad.fr](mailto:accueil@asso-adad.fr) / 14, rue Jean-Louis Delaporte à TROYES



## DU RÉPIT POUR LES FAMILLES



Aide à domicile, structures, unités spécialisées : l'association Du Répit pour les Familles a mis un guide en ligne à disposition des proches des personnes souffrant de maladies neurologiques. Tout un répertoire des structures et des réseaux

à connaître : [www.leguidedelaidant-10.fr](http://www.leguidedelaidant-10.fr).

**Tu as besoin d'aide ?**  
VICTIME OU TÉMOIN, IL Y A TOUJOURS UN NUMÉRO POUR T'AIDER.

**PRÉVENTION DES VIOLENCES FAITES AUX ENFANTS**

## GENDARMERIE D'ESTISSAC

Votre brigade de gendarmerie assure votre sécurité au quotidien.



**HORAIRES :** ESTISSAC : mardi, jeudi, vendredi : de 8h à 12h et de 14h à 18h / dimanche et jours fériés : de 9h à 12h et de 15h à 18h  
AIX-VILLEMAUR-PÂLIS : lundi, mercredi et samedi : de 8h à 12h et de 14h à 18h

En dehors des jours et heures d'ouverture, les militaires du secteur restent entièrement disponibles pour les urgences mais aussi pour toute demande de rendez-vous. **Tél. : 03.25.40.40.11**

## NUMÉROS UTILES

- Solidarité Femmes : 3919
- Contre l'isolement des séniors et personnes fragiles : 0 800 10 06 46
- Portail séniors du Département de l'Aube : 03.25.42.50.50 ou [www.seniors.aube.fr](http://www.seniors.aube.fr)
- Association de soutien pour les aidants : [www.associationjetaide.org](http://www.associationjetaide.org)
- Contre la solitude : 03.10.04.80.05
- SOS Amitié : 09.72.39.40.50 / disponible 24h/24 et 7 Jours/7
- Prévention suicide : 3114 - 24h/24
- Fil Jeunes Santé : 0 800 23 52 36 - de 9h à 23h
- Écoute pour le monde agricole : 09.69.39.29.19 ou [www.agirecoute.fr](http://www.agirecoute.fr)
- Enfants disparus : 116 000
- Difficultés de logement : 03.51.14.13.30 ou [www.actionlogement.fr](http://www.actionlogement.fr)
- Le réseau Fluo Grand Est : 09.70.80.90.10 ou [www.fluo.eu](http://www.fluo.eu)
- Rénovation énergétique France Rénov : [www.france-renov.gouv.fr](http://www.france-renov.gouv.fr)
- Portail pour les familles : [www.ecouteparentalites.fr](http://www.ecouteparentalites.fr)
- La Maison de l'Adolescence de l'Aube : 03.25.71.88.20
- Urgence Sociale Étudiant : 0 806 000 278

## DONNEZ DU SENS A VOS ACHATS !

Poussez la porte de vos commerçants, artisans et producteurs, pour (re)découvrir celles et ceux qui sont l'âme de notre village !

**ACHETEZ ICI !**

## NOUVEAU DANS LA COMMUNE

### PRATICIENNE EN RÉFLEXOLOGIE

Diplômée de l'école Métaréflexologie Arlette Lefebvre  
Méthode naturelle et globale. Massage pour une détente immédiate. Libère du stress pour un nouveau dynamisme.  
Rééquilibrage corps/esprit.

**SUR RENDEZ-VOUS : 06.50.50.85.86 / @ : reflexo.rf@free.fr**



## NOUVEAU DANS LA COMMUNE

### MERAKI GRAPHIC DESIGN

GRAPHISTE PASSIONNÉE ET DIPLÔMÉE

Création de supports de communication  
Affiche - Publicité - Logo - Flyer - Carte de visite  
Devis gratuit - Siret 92989086100016

07.62.57.08.35

@ : [contact.meraki.graphic.design@gmail.com](mailto:contact.meraki.graphic.design@gmail.com)

[www.sites.google.com/view/meraki-graphic-design](http://www.sites.google.com/view/meraki-graphic-design)



## NOUVEAU DANS LA COMMUNE

### Clémence TERREY ÉTIOPATHE

L'étiopathie est une thérapie manuelle soignant de nombreuses pathologies courantes. L'étiopathe détermine la cause et oriente le patient vers un traitement adapté. Cette thérapie s'adresse à chacun d'entre nous, du nourrisson au sénior, de la femme enceinte au sportif.

**Maison médicale (le lundi uniquement)**

Tél. : 06.95.35.89.96 sur rendez-vous

[www.clemenceterreyetiopathetroyes.com](http://www.clemenceterreyetiopathetroyes.com)



## NOUVEAU DANS LA COMMUNE

### Fabrice ROBIN

#### CONSEILLER INDÉPENDANT EN IMMOBILIER

Vous avez un projet immobilier dans le secteur pour l'achat, la vente ou l'estimation d'une maison, d'un appartement ou d'un terrain ?

Fabrice ROBIN, votre conseiller immobilier SAFTI est là pour vous aider !

Tél. : 07.83.68.83.46 / [fabrice.robin@safiti.fr](mailto:fabrice.robin@safiti.fr) / [www.safiti.fr](http://www.safiti.fr)



## RETROUVEZ NOTRE MARCHÉ DU DIMANCHE MATIN SUR LA PLACE DE LA RÉPUBLIQUE DE 8H À 13H !



## RAPPEL

### PONEY-CLUB D'ESTISSAC

51 rue Caroujat Borgniat à THUISY

Le gérant des Écuries de La Renaissance, Benjamin BOULEAU, vous accueille depuis septembre 2024. Trois hectares de pâture aménagés en paddocks sont à la disposition de la cavalerie du poney-club ainsi que des chevaux en pension. Venez découvrir cet écrin de verdure ainsi que le manège et la carrière où les cours se déroulent !

**Réservez votre créneau au 06.17.99.06.66.**



## Nouveau professionnel sur Estissac ? Faites-vous connaître !

Envoyez-nous vos informations : [communicationestissac@gmail.com](mailto:communicationestissac@gmail.com)  
(ou déposez-les à la mairie)



Association pour le Don de Sang Bénévole  
d'Estissac et Environs :

Les prochaines collectes 2025 :

AIX EN OTHE	FONTVANNES
Vendredi 10 janvier	Vendredi 7 février
Vendredi 4 avril	Vendredi 9 mai
Vendredi 27 juin	Vendredi 25 juillet
Vendredi 5 septembre	Vendredi 10 octobre
Vendredi 28 novembre	Vendredi 19 décembre

De 14h00 à 18h30, de préférence sur rendez-vous :  
[www.mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](http://www.mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr)

Contact : Xavier DUQUENNOY  
[dsb.estissac@orange.fr](mailto:dsb.estissac@orange.fr)

**NOUVEAU** : Retrouvez  
le Don de Sang Bénévole  
d'Estissac et Environs sur  
helloasso : scannez le  
QR-Code ou directement :  
[www.helloasso.com](http://www.helloasso.com) tapez  
« Estissac » dans la barre de recherche  
en haut à gauche.



L'Aide à Domicile en Milieu Rural d'Estissac  
(ADMR) : une équipe dynamique de salariés  
et de bénévoles à votre écoute !

Services proposés par cette association :

- Aide aux aidants / aide au répit
- Ménage - repassage
- Services pour personnes en situation de handicap
- Services pour séniors
- Soutien aux familles

On retrouve aussi l'opération SAKADO lancée en  
octobre dernier - Contact : 07.86.68.12.02

ADMR ESTISSAC - 10 avenue Claude Érignac /  
10190 ESTISSAC / Tél. : 03.25.40.40.71

## COLLECTE DES DÉCHETS

Tous les emballages se déposent dans le sac jaune.  
Le verre, le papier et les journaux sont portés dans  
leur borne respective sur la place de la Répu-  
blique, à Estissac et derrière le centre de secours  
de Thuisy. Des bennes sont aussi disponibles dans  
votre déchetterie de Bucey-en-Othe.



## TROYES CHAMPAGNE

MÉTROPOLE

En gros : La collecte des déchets d'ordures  
ménagères et de tri sélectif a évolué depuis  
le second semestre 2024 (passage tous les  
15 jours en hiver et passage chaque semaine  
de juin à septembre). Un calendrier vous sera  
remis dans votre boîte à lettres par les agents  
de TCM au fur et à mesure des besoins.

### + D'INFOS...

SERVICE GESTION  
ET COLLECTE DES DÉCHETS

03.25.45.27.30

ou [troyes-champagne-metropole.fr](http://troyes-champagne-metropole.fr)



L'épicerie solidaire EPIC'EA soutient les personnes  
en précarité alimentaire. Prendre contact par l'in-  
termédiaire de votre France services au 2, rue  
Laurent Lesséré à Estissac. Tél. : 03.25.40.42.42

### MESSAGE D'ANNICK GUY, PRÉSIDENTE D'EPIC'EA RECHERCHE DE BENEVOLES - NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

*Si vous avez du temps libre et que vous souhai-  
tez vous sentir utile en aidant les plus démunis  
(familles monoparentales, personnes seules, fa-  
milles, etc.), vous serez les bienvenus en nous  
rejoignant à EPIC'EA, l'épicerie solidaire située à  
Estissac (chemin de la Madrière, après le local  
des pompiers). Nous sommes ouverts les lundis  
et vendredis de 13h à 16h. Vous pouvez nous  
rencontrer directement à l'épicerie ou m'ap-  
peler au 06.89.05.35.49 pour un premier  
contact. Le bénévolat a de nombreux avantages :  
en faisant preuve de solidarité, non seulement  
vous développez votre empathie et votre capacité  
à comprendre les autres, mais selon certaines  
études le bénévolat améliore la santé physique et  
mentale et augmente l'espérance de vie... Alors  
n'hésitez pas !*



## LE CENTRE MEDICO-SOCIAL

devient la Maison  
des Solidarités du Département.

Assistant(e) social(e), puériculture  
et consultations médicales PMI  
**UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS :**  
03.25.46.70.04

# Agenda

# État civil

Dates données à titre indicatif sous réserve de modifications

## 8 février :

Grande braderie du Secours Populaire de 9h30 à 13h au Pôle des Associations (face à la halle)

**8 février :** Chandeleur par Anim'Estissac, cantine scolaire à partir de 14h animation jeux et crêpes

## 19 mars :

Commémoration de la FNACA, monument aux morts à 11h30

## 29 mars :

Carnaval du Syndicat d'Initiative d'Estissac avec le concours d'Anim'Estissac et des petits Liébauteurs, à 15h

## 6 avril :

Fête du printemps par Anim'Estissac, place Caroline

## 19 avril :

Chasse aux œufs, organisée par Anim'Estissac, place Caroline

## 2 mai :

Concert « Quinte et Chante » organisé par le Syndicat d'Initiative d'Estissac, salle des fêtes du Foyer de vie Kerglas (accès par la rue Eugénie Geoffroy) à 15h

## 8 mai :

Commémoration de la fin de la seconde Guerre mondiale

## 8 mai :

Repas des Anciens à la cantine scolaire à 12h

## 24 mai :

Fête des Mères à la cantine scolaire à 15h

## 7 juin :

Festival « Les Soufflantes » à partir de 17h, place Caroline

## 22 Juin :

50<sup>ème</sup> édition du Circuit des Dolmens  
Souvenir René Cornette, avec le CCTS (Cf. page 12)

## 28 juin :

Kermesse de l'école organisée par Les petits Liébauteurs et les enseignants

## 29 juin :

Randonnée des Voirlous avec le CCO (Cf. page 11)

## 14 juillet :

Fête nationale

## 23 et 24 août :

Fête du Cochon sur la place Caroline

## 24 août :

Commémoration de la libération d'Estissac

## Naissances 2024

18 naissances (3 sans presse)



Ambre ZELELA MOQUET ■ le 25 janvier

Malya FOUCHÉ ■ le 9 février

Cléïs RAMASSAMY SAINT-HILAIRE ■ le 14 mars

Aïden Kerdouï Tournemeule ■ le 21 mars

Calie WILMES ■ le 3 mai

Gabriel SIMON ABEGG ■ le 30 mai

Soleïa RUFFIER ■ le 26 juin

Isaac DEMIRI ■ le 20 juillet

Mya GOUZIEN ■ le 26 août

Amélia BAUDIN ■ le 19 septembre

Apolline BROVADAN ■ le 1<sup>er</sup> octobre

Gauthier JABLONSKI ■ le 1<sup>er</sup> octobre

Leya HAMERSCHMITT ■ le 10 octobre

Oléna SERRE ■ le 10 octobre

Mattia LECOCQ ■ le 14 décembre

## Mariages 2024



Nathalie CASAL et Miguel GRABIASZ ■ le 7 juillet

Laurence BAPELLE et Johan DA MOTA ■ le 20 juillet

## Décès 2024



Jacques SIMODE, 83 ans ■ le 7 janvier

Armand GRENOT, 85 ans ■ le 9 février

Pierre BALSON, 93 ans ■ le 4 mars

Pierre LEMOUR, 102 ans ■ le 17 avril

Antonio VAZ, 85 ans ■ le 13 mai

Michel DESCROIX, 75 ans ■ le 16 juin

Denise VIAULT, 85 ans ■ le 20 juin

Serge NOËL, 93 ans ■ le 27 juin

Frédéric JUVENEL, 63 ans ■ le 7 juillet

Monique BONHENRY, 85 ans ■ le 4 septembre

Bernard LASNIER, 84 ans ■ le 4 septembre

Marie-Christine CHARNEAU, 61 ans ■ le 10 septembre

Jeannine MAILLOT, 91 ans ■ le 18 septembre

Jean MAIRE, 89 ans ■ le 6 octobre

Odile LEGRAND, 96 ans ■ le 19 octobre

Aimé MAMECIER, 90 ans ■ le 5 novembre

Gérard BOURGOIN, 76 ans ■ le 20 novembre

Simone GREMILLET, 86 ans ■ le 6 décembre

Jacqueline BURTEL, 91 ans ■ le 17 décembre

Bernard AMIDIEU, 77 ans ■ le 30 décembre



**Mairie d'Estissac**

Place François Mitterrand

10190 ESTISSAC

Tél. : 03.25.40.41.43

[mairie@estissac.fr](mailto:mairie@estissac.fr)

Du lundi au mercredi :

8h30 - 12h / 13h30 - 17h30

Jeudi : 8h30 - 12h

Vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h

Samedi matin : sur rendez-vous

pour CNI et passeports.

